

Bruxelles, le 26 mai 2003

LE CONSEIL "COMPÉTITIVITÉ" DE L'UE DOIT ÊTRE PLUS INCISIF

L'approche clémente adoptée jusqu'ici par le Conseil "Compétitivité" consterne les milieux d'affaires européens : cette formation du Conseil a pourtant un rôle important – et urgent – à jouer en s'attaquant aux problèmes économiques dont souffre actuellement l'Europe. Le Conseil "Compétitivité" fut créé l'année dernière par fusion entre les anciennes formations en charge du marché intérieur, de l'industrie et de la recherche. Il a reçu en outre un mandat spécial, conféré formellement par les chefs d'État et de gouvernement lors du sommet du printemps, il y a deux mois. Selon ce mandat, le Conseil "Compétitivité" doit assumer activement son rôle horizontal de promotion de la compétitivité et de la croissance. Il doit à cet effet examiner toutes les propositions jugées devoir affecter la compétitivité de l'Europe.

Le Conseil "Compétitivité" s'est réuni le 13 mai. Ses conclusions n'évoquent même pas l'impact négatif potentiel du paquet législatif proposé sur les agents chimiques. Lors de sa réunion suivante, le 19 mai, il a renvoyé au Comité des représentants permanents, pour "examen" plus approfondi, la proposition de directive sur les OPA – encore un épisode dans cette saga. Le 19 mai, les ministres ont certes discuté de la stratégie de la Commission pour le marché intérieur mais, d'après le compte rendu, se sont contentés de commenter le déficit de transposition avant de décider de revenir en septembre sur la stratégie pour le marché intérieur.

Le Conseil "Compétitivité" se doit de montrer l'exemple et d'être le garant de la vision définie par la stratégie de Lisbonne : faire de l'Europe l'économie la plus compétitive pour 2010. Ce cap sans équivoque fut, rappelons-le, fixé il y a trois ans par les chefs de file politiques de l'Europe; il est jalonné d'une série d'objectifs clairs et d'échéances tout aussi claires pour chacun d'eux. Il semble pourtant que les chancelleries européennes aient du mal à perdre leurs habitudes de travail, qui les voyaient débattre sans fin des propositions pour finalement les vider de presque tous les avantages qu'elles apportaient. Cette valse-hésitation persiste en grande partie parce que le monde politique n'a pas la volonté politique de préférer la vision globale aux sensibilités nationales. Le brevet communautaire n'en est qu'un exemple.

C'est là que le Conseil "Compétitivité" peut et doit intervenir. Il en possède déjà le pouvoir, par son mandat, et doit désormais gagner la stature qui en fera un phare crédible, jettant ses feux sur les imperfections qui se dresseront sur la route de la compétitivité européenne. Plus concrètement, il doit affirmer clairement si les propositions législatives de l'UE sont – ou non – de nature à renforcer la compétitivité; il doit obtenir du poids et de l'autorité par rapport aux autres formations du Conseil. Il doit, si cela s'avère nécessaire, être en mesure de fournir des évaluations qui contredisent l'avis des autres formations du Conseil, par exemple pour stopper les mesures législatives qui pourraient porter atteinte à la compétitivité de l'Europe.

Les décideurs européens ne ressentent pas l'urgence inhérente aux objectifs de compétitivité. Ce concept n'est pas absolu, mais relatif : si rien ne se produit, la situation économique de l'Europe ne restera pas en l'état – en fait, elle s'aggravera. Améliorer la compétitivité de l'Europe, c'est aussi prévenir la fuite des cerveaux, de la recherche, de l'activité industrielle; en d'autres termes, c'est éviter que l'emploi quitte l'Europe.

Note à l'éditeur

L'UNICE représente plus de 16 millions de petites, moyennes et grandes entreprises en Europe, qui emploient plus de 106 millions de personnes. Présente sur la scène européenne depuis 1958, l'UNICE compte aujourd'hui 35 membres, fédérations nationales de l'industrie et des employeurs de 28 pays, dont la mission première est l'amélioration de la croissance et de la compétitivité en Europe.

Pour de plus amples informations, contactez: Maria Fernanda Fau:
site web:

+32(0)2 237.65.62
www.unice.org